Ville de Lauterbourg | 19-21 Rue de la 1ère Armée | 67630 Lauterbourg | Tél: 03 88 94 80 18

Demande d'inscription au restaurant scolaire | 2025-2026

FEUILLE A REMETTRE AU BUREAU D'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE LAUTERBOURG
IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 22 AOÛT.
MERCI DE RENSEIGNER CE FORMULAIRE DE MANIÈRE LISIBLE.

Date dépôt de la demande : ..... Validation de la demande : .....

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

☐ féminin ☐ masculin

Scolarisé(e) à l'école maternelle de Lauterbourg :

☐ petite section ☐ moyenne section ☐ grande section

RESPONSABLE LEGAL: ○ **Père** ○ **Mère**	
Nom et prénom :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse :	
Code postal, Ville :	
Nom de l'employeur, société :	
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Adresse mail de contact :	
Numéro allocataire CAF :	

AUTRE PERSONNE A CONTACTER: ○ **Père** ○ **Mère**	
Nom et prénom :	
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Adresse mail de contact :	
Nom de l'employeur, société :	

Ville de Lauterbourg | 19-21 Rue de la 1ère Armée | 67630 Lauterbourg | Tél: 03 88 94 80 18

Périodicité des repas

○ LUNDI	○ MARDI	○ JEUDI	○ VENDREDI
○ chaque semaine	○ uniquement semaine paire	○ uniquement semaine impaire	

Informations tarifs durant l'année 2025 :

- **repas consommé :** 3,90 € par jour (de septembre 2025 à juillet 2026)
- **frais d'encadrement :** 2,30 € par jour de présence

RAPPEL: Le paiement des repas s'effectue à l'intendance du collège.

Le compte doit être suffisamment approvisionné pour couvrir tous les repas jusqu'au prochain paiement. Si le compte est négatif, l'enfant pourrait se voir refuser l'accès à la demi-pension.
La facturation de la partie encadrement est effectuée par la Mairie.

INFORMATIONS PARTICULIERES A SIGNALER :

Toute demande de modification au cours de l'année scolaire devra impérativement être signalée auprès de la Mairie de Lauterbourg.

INFORMATION REPAS : La cantine ne produit pas de repas spéciaux. Un repas unique est préparé pour l'ensemble des personnes. Si l'enfant est noté végétarien, ou sans viande, il ne lui sera servi que féculents, légumes et laitage par le personnel qui accompagne. La seule exception étant la viande de porc qui est systématiquement remplacée. Les jours où seront servis des plats uniques tels que lasagnes, ou risotto... des salades végétariennes à base de féculents seront mise à disposition.

☐ **J'ai été informé(e) des principes de fonctionnement du restaurant scolaire au collège, que mon enfant et moi, nous nous engageons à respecter.**

☐ **J'atteste avoir souscrit une assurance auprès de l'organisme :** *(nom de l'assurance, banque ou mutuelle)*

.....

VALIDATION

Fait à : **Date :**	**Signature du représentant légal :**